

CGV-151003

UNIVERSITÉ DE MONCTON

243^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 3 octobre 2015

De 11 h 30 à 14 h 45

Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES :

Jeannita Bernard	Extérieur du NB (IPÉ)	Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)
Alain Bossé	Nord-Ouest		
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)
Nérika Caissie	Étudiante (Shippagan)	Jean-Claude Savoie	Chancelier Nord-Ouest
Adélard Cormier	Sud-Est	Jean Soucie	
Michel Côté	Extérieur des régions	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Keith Coughlan	Sud-Est	Neil Vibert	Nord-Est
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)		
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions		
Pascal Haché	Étudiant (Moncton)		
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	<u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u>	
		Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
		Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAÉI)	U de M
Christian Michaud	Sud-Est		
Blanca Navarro- Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Paulette Robert	Nord-Est		

PERSONNE EXCUSÉE : Denis Caron

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-150606, CGV-150716 ET CGV-150916	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	5
8.1. CGV-150606	5
8.1.1. Autres	5
8.2. CGV-150716	5
8.2.1. Autres	5
8.3. CGV-150916	5
8.3.1. Autres	5
9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-150814 ET CEX-150909	7
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX	7
11.1. CEX-150814.....	7
11.1.1. Autres	7
11.2. CEX-150909.....	7
11.2.1. Nomination au Comité de gouvernance	7
11.2.2. Rapport des ressources humaines	8
11.2.3. Autres	8
12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	9
12.1. Évaluation du programme de Maîtrise en science infirmière.....	9
12.2. Création d'une Mineure en politique publique	10
12.3. Création d'une École des hautes études publiques.....	10
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	11
13.1. Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs	11
13.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs.....	12
13.2.1. Comité de placement	12
13.2.2. Comité de vérification	12
13.3. Plan de travail	12
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	13
15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	13
16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	13
17. STATISTIQUES DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS	14
18. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-150821	14
19. PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS.....	14
20. AFFAIRES NOUVELLES	14
21. PROCHAINE RÉUNION	14
20. CLÔTURE	15

	Page
DOCUMENTS	16
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier — Présentation PowerPoint	B(1-16)
DOCUMENT C : Nomination au Comité de gouvernance	C(1-3)
DOCUMENT D : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-150526	D(1)
DOCUMENT E : Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs.....	E(1-11)
DOCUMENT F : Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs	F(1-7)
DOCUMENT G : Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance	G(1-6)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

11 h 30 : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 243^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le président souhaite la bienvenue à Annie Hélène Boudreau, professeure au Campus de Shippagan.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Un avis de convocation a été envoyé le 18 septembre 2015 accompagné de l'ordre du jour conformément au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*. La réunion est convoquée par le président du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. CORRESPONDANCE

Aucune.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01-CGV-151003

Keith Coughlan, appuyé par Benoît Long, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-150606, CGV-150716 ET CGV-150916

CGV-150606

Corrections

Page 11, point 12.4.1, cinquième paragraphe, il faut lire : *Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique...*

Page 15, point 15.1, troisième paragraphe, il faut lire : *Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines précise...*

Page 17, point 20, il faut lire : *samedi 11 juin 2016 (Shippagan)*

Ajout d'une note

À la page 12, au point 12.4.2, il faut prévoir une note en bas de page qui indique que la procédure d'embauche pour le poste de vice-doyenne, vice-doyen *par intérim* n'est pas présentée dans la *Politique de sélection des cadres*. La procédure pour le poste de vice-doyenne, vice-doyen (régulier) y est cependant. Cette procédure a inspiré les travaux du Comité consultatif de sélection. Notons que les nominations *par intérim* pour une période de 6 mois ou plus doivent être présentées au Conseil des gouverneurs conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines*.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-150606, CGV-150716 ET CGV-150916
(suite)

R : 02-CGV-151003

Hermel Landry, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le procès-verbal CGV-150606 soit adopté tel qu'il a été corrigé et modifié. »

Vote sur R02	Pour 24	Abstention 1	ADOPTÉE
--------------	---------	--------------	---------

CGV-150716

R : 03-CGV-151003

Paulette Robert, appuyée par Adélarde Cormier, propose :

« Que le procès-verbal CGV-150716 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03	Pour 24	Abstention 1	ADOPTÉE
--------------	---------	--------------	---------

CGV-150916

Correction :

- Ajouter le nom de monsieur Alvery (Bill) Ferguson aux personnes présentes et le supprimer de la liste des personnes absentes.

R : 04-CGV-151003

Marie-Noëlle Ryan, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le procès-verbal CGV-150916 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R04	Pour 20	Abstention 5	ADOPTÉE
--------------	---------	--------------	---------

8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

8.1. CGV-150606

8.1.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

8.2. CGV-150716

8.2.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

8.3. CGV-150916

8.3.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-16

Présentation du recteur et vice-chancelier

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 6 juin au 3 octobre 2015. Le rapport est divisé en trois parties, soit les dossiers de l'heure, les réalisations en lien avec la planification stratégique et les prix et distinctions.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Le recteur passe en revue les faits saillants de son rapport. Il présente les dossiers de l'heure.

Projet d'infrastructure majeur

Un projet d'envergure menant à l'établissement d'un complexe domiciliaire pour personnes retraitées et d'un foyer de soins de santé sur les terrains du campus-recherche au Campus de Moncton a retenu l'attention de la direction au cours des derniers mois. Un bail important a été signé le 2 octobre entre l'Université de Moncton, UdeM Développement Inc. et Shannex RLC Limited. Le bail contient des clauses linguistiques. Une annonce officielle aura lieu dans les prochaines semaines.

Le recteur indique que ce grand projet est porteur d'avenir. Ce projet, qui s'inscrit dans le chantier de l'engagement de la planification stratégique, permettra de développer des projets très intéressants pour le développement de l'axe de recherche en santé. Il s'agit d'un pas majeur dans le développement de l'Université de Moncton.

Le recteur et vice-chancelier souhaite que l'on reconnaisse le travail colossal de monsieur Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et membre de UdeM Développement Inc., dans ce dossier. Félicitations sincères à monsieur Robichaud. De plus, il souhaite remercier les équipes de travail au Service des finances, l'Équipe de direction et le Conseil des gouverneurs pour la confiance manifestée dans ce grand projet.

Plusieurs gouverneurs remercient le recteur et vice-chancelier. Le président du Conseil des gouverneurs tient à remercier le recteur et vice-chancelier au nom du Conseil des gouverneurs et tous les gens qui ont travaillé sur ce dossier.

Applaudissements.

Révision stratégique des programmes (gouvernement provincial)

Un groupe de travail a été mis sur pied par le gouvernement provincial. Bien que le mandat dudit groupe soit méconnu, ce dernier a listé, dans un très court rapport, une série d'indicateurs de rendement qui pourraient être utilisés pour déterminer le financement des quatre universités publiques.

L'honorable Brian Gallant, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a rencontré les quatre recteurs des universités publiques de la province au début du mois de septembre. Il a indiqué que les universités doivent se distinguer les unes des autres et que celles-ci font partie de la solution pour le développement du Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton est la seule université francophone de la province.

D'autres rencontres auront lieu avec les élus au cours de l'automne. Le gouvernement semble mettre de l'importance sur l'expérientiel. La question du financement des universités demeure un dossier fort important.

Au sujet de son grand projet de révision stratégique des programmes, le gouvernement n'a pas fait d'annonces. Selon le recteur, les cibles ont probablement changé au cours des derniers mois, le gouvernement ayant récemment reculé sur certaines décisions. Rappelons que le gouvernement voulait couper plus de 600 M\$ dans les dépenses pour réduire le déficit de la province.

Un gouverneur demande si le gouvernement provincial a l'intention de nous annoncer les nouvelles plus tôt que l'an dernier et par un autre moyen que la télévision. Le recteur et vice-chancelier souhaite recevoir des indications en ce sens en novembre.

Un gouverneur indique que l'Université de Moncton, étant unique, est facile de mettre de côté si on la compare avec les universités sœurs anglophones. Notre force de frappe est-elle réduite? Le recteur et vice-chancelier indique qu'il collabore régulièrement avec les universités sœurs anglophones, toutefois jamais aux dépens de l'Université de Moncton.

Une gouverneure rappelle l'importance de l'étude en éducation du professeur Pierre-Marcel Desjardins. Cette étude estimait un manque à gagner de 11 M\$ pour rattraper les établissements anglophones. Avons-nous une subvention à la mesure de nos besoins spécifiques? Le recteur et vice-chancelier indique que non.

11.2.2. Rapport des ressources humaines

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines*, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) informe les membres des nominations suivantes :

- Le professeur **AZEDDINE KADDOURI** (Département de génie électrique) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.
- La bibliothécaire **NATHALIE PARENT** a été nommée chef de service du Service de la gestion documentaire pour un deuxième mandat de trois ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.
- La professeure **JEANNE GODIN** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommée directrice *par intérim* du Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) pour l'année universitaire 2015-2016, soit pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.
- La professeure **TANIA MORRIS** a été nommée responsable *par intérim* de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière pour l'année universitaire 2015-2016, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.
- Le professeur **FRANÇOIS GIROUX** (Programme d'information-communication) a été nommé responsable de son Programme pour un mandat régulier de trois ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.
- Le professeur **JULIEN CHIASSON** (Département d'informatique) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.
- Le professeur **JEAN-PIERRE BOOTO EKIONEA** (Département de comptabilité) a été nommé directeur adjoint de son Département pour un mandat régulier de deux ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017.
- Le professeur **GREGORY KENNEDY** a été nommé directeur scientifique de l'Institut d'études acadiennes pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2020.
- Le professeur **GÉRARD POITRAS** (Département de génie civil) a été nommé directeur *par intérim* de son Département pour un mandat d'un an, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.
- La professeure **MARCIA BABINEAU** (Département d'art dramatique) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.
- Le professeur **GAËTAN MOREAU** (Département de biologie) a été nommé directeur adjoint de son Département pour un mandat régulier de deux ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017.
- Le professeur **MARC SURETTE** (Département de chimie et biochimie) a été nommé directeur adjoint *par intérim* de son Département pour la période allant du 1^{er} mai 2015 au 31 décembre 2015.

11.2.3. Autres

Aucune autre question n'est soulevée.

12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document D, p. 1

12.1. Évaluation du programme de Maîtrise en science infirmière

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle les étapes de l'évaluation d'un programme universitaire, notamment, l'auto-évaluation par l'École réseau des sciences infirmières, l'évaluation par des évaluateurs externes, et l'avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Le vice-recteur passe en revue les neuf recommandations. Une discussion s'ensuit sur la recommandation 5. Les gouverneurs sont d'avis que l'on doit inclure le *Réseau de santé Horizon* afin d'avoir une représentation au sein du Comité de pratique professionnelle. La modification est faite à l'amiable.

R : 08-CGV-151003

Stéphane Robichaud, appuyé par Pascal Haché, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que l'on uniformise la présentation des plans de cours et que l'on porte une attention particulière aux points suivants : a) s'assurer d'y retrouver tous les éléments attendus; b) mettre en évidence les compétences attendues par une pratique infirmière avancée (PIA); et c) inscrire explicitement comment la politique de français en vigueur sera appliquée dans l'évaluation des travaux et examens.

RECOMMANDATION 2

Que l'on examine la séquence des cours (du simple vers le complexe) afin de favoriser l'acquisition et l'intégration des connaissances liées au programme.

RECOMMANDATION 3

Que l'on révise les objectifs généraux des cours SINF 6123 Tendance dans le soin et SINF 6153 Problématiques de soin afin de mieux arrimer les contenus et éviter les redondances ainsi que d'examiner la possibilité de fusionner les contenus de ces deux cours en un seul.

RECOMMANDATION 4

Que l'on développe ou rendre accessible un cours de méthodes quantitatives et que l'on ajoute un cours optionnel portant sur les méthodes qualitatives étant entendu que ces cours devraient faire appel à des applications en santé, de façon générale, et en sciences infirmières, de façon plus particulière.

RECOMMANDATION 5

Que l'École réseau de science infirmière amorce les démarches auprès du Comité de pratique professionnelle du Réseau de santé Vitalité et du Réseau de santé Horizon afin d'avoir une représentation formelle au sein dudit Comité.

RECOMMANDATION 6

Conformément aux bonnes pratiques de gestion, que l'on instaure un suivi systématique (annuel) du cheminement étudiant et que l'on documente les causes d'abandon des études.

RECOMMANDATION 7

Que l'on favorise l'embauche de professeures et de professeurs ayant obtenu le Ph. D. en science infirmière.

12.1. **Évaluation du programme de Maîtrise en science infirmière** (suite)

R : 08-CGV-151003 (suite)

RECOMMANDATION 8

Que l'on implique les milieux cliniques dans les projets de recherche de l'École (corps professoral et des étudiantes et étudiants inscrits au programme) et que l'on arrime les projets de recherche avec les préoccupations et priorités des milieux cliniques.

RECOMMANDATION 9

Que l'on diffuse les résultats de recherche menée par le corps professoral et les étudiantes et les étudiants auprès des milieux cliniques (club de lecture, dîner-conférence, etc.) afin de renforcer les liens avec les milieux cliniques et que l'on contribue à l'amélioration des soins. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

12.2. **Création d'une Mineure en politique publique**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le projet de création d'une Mineure en politique publique. Il s'agit d'un programme de 24 crédits composé de cours en administration publique, en économie et en science politique. Le programme permet l'acquisition de connaissances fondamentales tout en privilégiant une approche multidisciplinaire. Le programme s'inscrit également dans la foulée de la création d'une École des hautes études publiques.

Aucune question n'est soulevée.

R : 09-CGV-151003

Pascal Haché, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de la Mineure en politique publique. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

12.3. **Création d'une École des hautes études publiques**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création d'une École des hautes études publiques à la Faculté des arts et des sciences sociales. La nouvelle École regrouperait les professeures et les professeurs des départements d'administration publique, d'économie et de science politique. La nouvelle École devrait permettre d'assurer une plus grande synergie entre les trois disciplines et favoriser le développement de programmes d'études interdisciplinaires. La création de cette École est accompagnée de l'abolition concomitante des départements d'administration publique, d'économie et de science politique.

Le vice-recteur présente la structure administrative de la nouvelle école. La personne nommée à la direction de l'École recevra 9 crédits de dégrèvement et chacune des trois disciplines constituantes se verra attribuer une direction adjointe qui recevrait 3 crédits de dégrèvement pour un total de 18 crédits par année. Aucun programme d'études n'est supprimé.

Le Conseil des gouverneurs note que le professeur Donald Savoie redirigera son fonds de fiducie d'environ 250 000 \$ aux fins de bourses pour les étudiantes et les étudiants à la nouvelle École.

Le Conseil des gouverneurs note que le projet ne nécessite aucun coût additionnel.

Plusieurs membres estiment que la nouvelle École des hautes études publiques permettra une meilleure collaboration entre les professeures et les professeurs.

12.3. Création d'une École des hautes études publiques (suite)

R : 10-CGV-151003

Christian Michaud, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de l'École des hautes études publiques dès septembre 2016 étant entendu que celle-ci entraînera l'abolition concomitante des départements d'administration publique, d'économie et de science politique. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13. **RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

13.1. Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs

Voir le Document E, p. 1-11

La présidente, Marie-France Pelletier, présente les grandes lignes du *Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs*. Elle explique qu'il est composé de trois grandes parties : les responsabilités des membres, les règles, et le mécanisme d'application. Parmi les responsabilités des membres, on y retrouve le devoir d'honnêteté et d'intégrité, le devoir de compétence, le devoir de diligence, le devoir de divulguer un conflit d'intérêts, et le devoir de confidentialité.

Au niveau du mécanisme d'application, on note que le Comité de gouvernance prendra la relève du Comité exécutif. Essentiellement, le Comité de gouvernance est responsable de la rédaction, de la mise à jour et de l'application du Code. Dans des cas très graves, le Comité de gouvernance fera une ou des recommandations au Conseil des gouverneurs quant aux réparations qu'il juge appropriées.

La présidente répond à plusieurs questions des membres du Conseil. Elle précise que le Code d'éthique est pour les membres et les invités du Conseil des gouverneurs seulement. Le Code ne remplace pas le *Code de conduite* (projet en cours) ni les *Règles relatives à l'accessibilité et la diffusion des documents et la divulgation des décisions et délibérations du Conseil des gouverneurs*.

Une gouverneure explique que certains membres du Conseil, élus par des associations, ont une double obligation fiduciaire. Elle estime que les questions de confidentialité et de conflits d'intérêts doivent être clarifiées du fait qu'elle se sent obligée d'une part de souscrire au Code d'éthique du Conseil et, d'autre part, de rendre des comptes à son association sur les activités du Conseil afin de bien représenter l'association. Elle indique qu'elle obtiendra un avis juridique sur la question.

Une discussion s'ensuit. Un gouverneur rappelle que les membres du Conseil des gouverneurs ont des obligations envers l'Institution. Le Code d'éthique rappelle les principes et les rôles. Le gouverneur ajoute que le Conseil des gouverneurs n'est pas une table de concertation où chaque association présente ses positions, mais plutôt un conseil d'administration. Il explique que les élus qui siègent au Conseil (professeurs, étudiants, anciens) le sont à titre individuel. Le Conseil doit débattre les enjeux et prendre des décisions dans l'intérêt supérieur de l'Université. Il précise que si certaines personnes ne peuvent réconcilier leur rôle de gouverneur et d' élu, il serait préférable de nommer quelqu'un d'autre pour représenter l'association.

Deux gouverneurs, élus par des associations, indiquent clairement qu'ils siègent au Conseil à titre de *gouverneurs* et qu'ils ne considèrent pas être en conflit d'intérêts.

Par ailleurs, un gouverneur indique clairement que les fuites comme celles vécues récemment minent la réputation de l'Institution. Il faut savoir respecter le rôle de nos porte-paroles désignés. Un gouverneur estime que tout ne se dit pas en public. Il faut savoir réconcilier la confidentialité et la transparence.

À la suite d'une question sur le sujet, la présidente explique que le Comité de gouvernance va se pencher sur les questions de publication des documents et des procès-verbaux du Conseil. Celles-ci font partie du plan d'action du Comité. Une gouverneure rappelle que l'Université d'Ottawa enregistre et filme les réunions du Conseil des gouverneurs. Le recteur et vice-chancelier rappelle que, à Ottawa, il y a des sessions fermées et des sessions ouvertes.

13.1. Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs (suite)

Plusieurs gouverneurs manifestent leur accord avec la proposition du Comité de gouvernance. Plusieurs estiment qu'il s'agit d'un pas franchi dans la bonne direction.

Le Comité de gouvernance remercie maître Gérard Snow du Centre de traduction et de terminologie juridiques de la Faculté de droit pour son travail dans la correction finale du document.

La présidente remercie tous les membres du Comité de gouvernance, la secrétaire générale et, plus particulièrement, le gouverneur Christian Michaud qui a rédigé les premières ébauches du document et apporté toute sa compétence et sa connaissance en droit administratif à la table.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 11-CGV-151003

Keith Coughlan, appuyé par Marie-France Pelletier, propose :

« Sous réserve de corrections mineures dans la table des matières, que le Conseil des gouverneurs adopte le Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs. »

Vote sur R11 Pour 24 Abstention 1 ADOPTÉE

13.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs

Voir le Document F, p. 1-7

13.2.1. Comité de placement

R : 12-CGV-151003

Marie-France Pelletier, appuyée par Adélarde Cormier, propose :

*« Que **Daniel Goguen** soit nommé membre du Comité de placement pour un deuxième mandat de trois ans à compter du mois d'octobre 2015. »*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

13.2.2. Comité de vérification

R : 13-CGV-151003

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que **Jean Goguen** soit nommé membre externe du Comité de vérification pour un premier mandat de trois ans à compter d'octobre 2015. »*

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

13.3. Plan de travail

Voir le Document G, p. 1-6

La présidente du Comité, Marie-France Pelletier, précise que le Comité de gouvernance s'est réuni à deux reprises depuis le mois de juin. Le plan de travail a été discuté et mis à jour. Des correspondances ont été étudiées et répondues, et le Comité a examiné l'assiduité des membres. Des fiches d'assiduité individuelles ont été préparées et remises aux membres.

La présidente explique que le Comité a discuté longuement du *Code d'éthique* et du nouveau rôle du Comité de gouvernance.

Madame Pelletier note que 6 des 18 projets identifiés dans le plan de travail sont complétés. Plusieurs autres projets sont en cours.

Aucune question n'est soulevée.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Le président, Stéphane Robichaud, explique que le Comité de finance a discuté de la mise à jour de l'état d'avancement des projets, le rapport annuel, ainsi que l'entente collective entre l'Université de Moncton et l'ABPPUM.

Le président rappelle que beaucoup de travail a été fait au cours des trois dernières années. Il indique que la présentation des données financières est plus conviviale avec le microsite *VersUdeM2020* et que l'on doit reconnaître les efforts de publication des informations financières. Le président, à titre personnel, indique que l'Université de Moncton ne peut pas se détacher de la situation financière de la province. Le défi fiscal existe. Il indique que l'équipe du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines fait un excellent travail en tenant compte du contexte financier.

À noter que le Comité de finance s'est réuni le 15 juillet 2015 et le 9 septembre 2015.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Alain Bossé, membre du Comité de vérification, présente le rapport du Comité de vérification. Le Comité s'est réuni le 3 septembre 2015 et a accueilli deux nouveaux membres : France Ringuette (à titre d'experte) et Neil Vibert (gouverneur).

Le Comité a discuté du mandat portant sur le Système des revenus, recevables et encaissements. À l'exception de quelques détails, le Comité considère que ce mandat est complété. Par ailleurs, le Comité souhaite que l'on entame un audit portant sur les systèmes des achats, payables et décaissements. Le mandat a été donné à la firme Marcil Lavallée.

Le Comité a également discuté de la gestion des risques en portant une attention spéciale à la couverture des membres et à la couverture des œuvres d'art.

En vue de la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs, le Comité a discuté du rapport financier au 30 avril 2015 et les résultats de l'audit 2015. De plus, il a recommandé la firme PricewaterhouseCoopers pour l'audit des états financiers 2015-2016 et a discuté du rapport annuel.

Enfin, le Comité de vérification a remercié chaleureusement monsieur Yves Gagnon, membre et président du Comité, pour ses nombreuses années de service au sein du Comité. Monsieur Gagnon a terminé son 2^e mandat en septembre.

Aucune question n'est soulevée.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le Comité de placement s'est réuni le 9 septembre dernier. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que la firme Mercer a fait une présentation portant sur la performance des marchés. À noter que le dernier trimestre fut difficile et les performances furent en dessous de l'indice.

Par ailleurs, le Comité de placement s'affaire à la mise en œuvre de la nouvelle *Politique de placement*. Des critères de sélection ont été adoptés pour le choix des nouveaux gestionnaires pour les nouvelles catégories d'actifs conformément à la nouvelle *Politique*. Au mois de novembre, le Comité évaluera les gestionnaires et prendra des décisions par rapport aux choix.

Aucune question n'est soulevée.

17. STATISTIQUES DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS

Le Conseil des gouverneurs examine les statistiques d'inscription en date du 21 septembre 2015. Les données sont les suivantes :

Campus d'Edmundston	348 inscriptions, soit un écart de -20
Campus de Moncton	3676 inscriptions, soit un écart de -112
Campus de Shippagan	330 inscriptions, soit un écart de -20

Au total, l'Université de Moncton compte 4354 inscriptions au 21 septembre 2015 comparativement à 4506 au 16 septembre 2014, soit un écart de -152.

Des 4354 inscriptions, 3521 proviennent du Canada, alors que 833 proviennent de l'international, comparativement 3632 (du Canada) et 874 (de l'international) en 2014.

Au niveau des inscriptions internationales, on note que le Mali, la Guinée, le Maroc, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont en tête d'affiche avec des inscriptions de 91, 87, 76, 74 et 71 respectivement.

Le recteur et vice-chancelier indique que la baisse des inscriptions s'explique en raison du déclin démographique, de la crise de l'Ebola et du fait qu'il y a moins de réinscriptions en 2^e année qu'avant. Cela étant dit, on note que le taux de pénétration au niveau des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick est passé de 26 % à 30 % au cours de la dernière année, ce qui est une remontée importante.

Le recteur et vice-chancelier note que les efforts au niveau du recrutement étudiant sont soutenus et déterminés. Les stratégies sont robustes et continuent de porter des fruits.

18. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-150821

Aucune question n'est soulevée.

19. PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le président du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne, indique qu'il entame sa troisième année d'un mandat de trois ans à la présidence du Conseil. Il indique qu'il ne postulera pas pour un deuxième mandat, son cheminement professionnel le menant vers de nouveaux défis.

Il indique qu'il est disponible en tout temps au cours de la prochaine année pour discuter du rôle et des responsabilités de la présidence.

Une gouverneure remercie le président pour son travail et son dévouement à l'Université.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1. Offre de cours à distance

Un gouverneur indique que l'offre de cours à distance aux élèves d'un établissement secondaire de la province n'a pas fonctionné. Il indique qu'une correspondance a été adressée au président du Conseil des gouverneurs et que ce point sera examiné à une prochaine réunion.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs aura lieu à Moncton le samedi 5 décembre 2015.

Un souper de Noël aura lieu le 4 décembre 2015.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 45.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS